

MAIRIE DE MOURET

12330

Tél. 05.65.69.82.86

mairiedemouret3@orange.fr



**COMPTE RENDU REUNION
CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 6 mai 2021**

Présents 15 :

Mmes BOSC Claudine, COMBOUL Brigitte, LESTRADE Sylvie, LAVERNHE Céline, LE CAM Laurence, MELAC Pauline.

Messieurs BOUSQUET Guillaume, CARLES Laurent, CAPELLE Florent, COSTES Jean-Michel, COSTES Jérôme, CASTANIER Fernand, FONTAINE Hubert, ISSALYS Gabriel, PRADELS Laurent.

1-Approbation dernière réunion du conseil municipal du 8 avril 2021

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

2- Trail d'Aqui Villecomtal, inscription PDIPR

Suite à la demande de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère, monsieur le Maire présente le parcours trail du circuit n° 21 Villecomtal passant partiellement par la commune de Mouret (La Garibal - La Rouillade- le Mas Bas vers Polissal puis le Mas Haut), et propose au conseil municipal de valider ce circuit sur notre commune et de modifier l'itinéraire du PDIPR précédemment approuvé.

Après avoir pris connaissance des plans et du tableau indiquant les sections des chemins ruraux et passages privés autorisés par convention par les propriétaires, le conseil municipal donne un avis favorable pour l'inscription de ce circuit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées, approuve les conventions signées par M. le Maire.

3- Tableau de Pilotage programme municipal et de fonds de concours.

Monsieur le Maire et M. Fontaine présentent le tableau de pilotage de programme de travaux réalisés et à réaliser sur la commune de Mouret sur 3 ans, ainsi que le règlement d'attribution de fonds de concours par la communauté de communes ; destiné à soutenir des projets d'investissement communaux s'inscrivant dans les politiques publiques communautaires et le projet de territoire suivant certains critères.

Après présentation de ce tableau, deux projets peuvent être éligibles au fonds de concours de la Communauté de Communes ; M. le maire propose de réunir la commission travaux prochainement afin d'analyser ces projets.

4- Aide Sociale

Monsieur le Maire indique que la loi NOTRe apporte de la souplesse dans la gestion des CCAS, pour les communes de moins de 1500 habitants.

Elle permet, en cas de dissolution du CCAS lorsque l'activité n'est pas importante comme c'est le cas pour la commune de Mouret (suppression du budget CCAS, par délibération du 11 octobre 2016, souhaitée par la tutelle d'Etat), à la commune de gérer l'action sociale selon différentes procédures.

- Soit par délibération spéciale du conseil municipal autorisant le maire à traiter ces dossiers.
- Soit un traitement direct par le conseil municipal avec un strict respect de la confidentialité.
- Soit par la formation d'une commission spécifique chargée d'étudier les demandes. Cette commission peut inclure des personnes qualifiées ou appartenant à des associations locales. La décision appartient cependant au conseil municipal qui délibérera sur chaque aide versée.

Le conseil municipal décide de maintenir la commission existante en incluant des personnes non élus.

5- Patrimoine Eclairage Public - Analyse SIEDA

Monsieur le maire présente l'analyse réalisée par le SIEDA concernant le patrimoine éclairage public de la commune afin de programmer éventuellement des travaux de rénovation de l'éclairage public sur certains secteurs vieillissants.

Ces travaux concernent

- Le remplacement des lampes à faible rendement par des sources efficaces.
- Le renforcement d'efficacité des luminaires par une plus grande maîtrise de la distribution des flux lumineux tout en réduisant les puissances installées.
- La modulation des consommations par l'utilisation des systèmes bi-puissance au point lumineux
- La maîtrise des durées d'allumage

Monsieur le Maire précise que le parc éclairage public de notre commune comprend 210 luminaires et qu'un marché d'entretien a été signé avec le SIEDA pour une durée de 4 ans (2020-2023).

Celui-ci nous propose d'étudier plusieurs scénarios et un plan de financement rénovation sur plusieurs années avec retour sur investissement estimé à 4- 5ans.

6- Subvention DETR 2021

Suite à une demande d'aide de financement auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR pour la réalisation des travaux de voirie et d'adressage sur l'année 2021, monsieur le maire informe le conseil municipal que les deux demandes ont été accordées. Il convient tout de même de modifier le plan de financement concernant les travaux d'adressage en intégrant le montant de la subvention accordée avec un taux de subvention de 35% au lieu de 50% demandé .

Travaux voirie (rappel)

Montant des devis estimatifs HT	43 476.90	
Subvention DETR Taux 30%	13 045.00	conforme à la demande
Participation commune	30 431.90	

Adressage - fourniture et mise en place panneaux des rues et numéros

Montant des devis estimatifs HT	7 467.00	
Subvention DETR taux 35%	2 613.45	modification 35%
Participation commune	4 853.55	

Le conseil municipal approuve la modification du plan de financement concernant les travaux d'adressage.

7- Informations du Maire

7-1 Présentation étude d'Aveyron Ingénierie

Monsieur le Maire présente succinctement le rapport d'étude réalisé par Aveyron Ingénierie concernant le projet de sécurisation de la voirie (secteur de la Garibal - les landes - Mouret et le Grand Mas- carrefour la Capelle). Cette étude sera analysée lors de la prochaine réunion de la commission travaux voirie.

7-2 PLUi - Distribution des questionnaires aux habitants

Les questionnaires seront distribués dans les boîtes aux lettres par les conseillers.

7-3 Urbanisme - La Garibal - reconstruction mur en pneus

Une visite sera organisée prochainement sur place avec les services de Rodez Agglo et les services de l'architecte des Bâtiments de France afin de valider la conformité des travaux.

7-4 Cérémonie du 8 mai

La cérémonie aura bien lieu le samedi 8 mai à 11h mais avec un comité restreint.

M. ISSALYS, M FONTAINE et M CAPELLE seront présents.

7-6 Elections dimanche 20 et 27 juin 2021

Les élections départementales et régionales auront lieu le dimanche 20 juin pour le 1^{er} tour et dimanche 27 juin pour le second tour.

Les membres du bureau et assesseurs ont la possibilité de se faire vacciner en priorité - des créneaux horaires leur seront réservés.

7-7 WIFI

Le Projet WIFI i4EU est abandonné par la commune suite à la mise en place de la 4G voir 5G